

VIDE-GRENIER

8^{ème} édition



DIMANCHE 16 Juin

Place Denis Forestier, *rue d'Aquitaine*

Tram ligne 1

Bus 23, 40, 59, 81 et 91

Arrêt « Mendès France Bellevue »

Périphérique sortie n°30 porte de l'Estuaire

11€ les 12m² 9h - 18h

Bar et restauration sur place

Renseignements et inscriptions

06.78.54.39.09

shvb.communication@gmail.com

Règlement intérieur

L'organisateur

Cette manifestation est organisée par Saint Herblain Volley-ball et se déroulera le dimanche 16 juin 2019.

Les exposants

Le vide-grenier est réservé aux particuliers uniquement et concernera uniquement des objets d'occasion.

L'installation

L'installation des participants débutera à 6h30 et devra impérativement être terminée à 21h00.

L'accueil des visiteurs débute à 9h00 et se terminera à 18h00.

Justificatif

Toute personne devra présenter la pièce d'identité utilisée pour l'inscription le jour de la manifestation. Les enfants de moins de 10 ans devront être accompagnés d'un adulte, les mineurs devront fournir une autorisation parentale.

Registre

Ces informations seront inscrites dans un registre tenu à disposition des services de contrôle pendant toute la durée de la manifestation et déposées en préfecture.

Les emplacements

Les emplacements sont attribués par ordre chronologique d'arrivée des participants au vide-grenier soit pré attribués lors de l'inscription. Seuls les organisateurs seront habilités à faire des modifications si nécessaire.

Interdiction

La vente de boisson et de restauration est strictement réservée à l'organisateur (Saint Herblain Volley Ball). L'utilisation d'une sonorisation individuelle n'est pas autorisée.

Responsabilité

Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des litiges tels que pertes, casses ou autres détériorations.

La vente

Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité et ne pas proposer à la vente des biens non conformes aux règles : vente d'animaux, armes, nourriture, DVD/CD et jeux gravés (copies), produits inflammables...

Le Règlement

La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

ORGANISATEUR : SAINT HERBLAIN VOLLEY BALL
ADRESSE : GYMNASE DU VIGNEAU, SALVADOR ALLENDE
44800 SAINT HERBLAIN

ATTESTATION DE PARTICIPATION
(Document à remettre à l'organisateur)
Particulier

Identité du Particulier :

Nom.....

Prénom

Qualité.....

Adresse.....

Titulaire de la pièce d'identité :

- Nature et n°
- L'autorité qui l'a délivrée
- Date de délivrance

Atteste sur l'honneur n'avoir pas participé à deux autres évènements de même nature au cours de l'année en cours.

Fait à

Le

Signature :

Toute personne pratiquant le recel ou commettant des infractions assimilées ou voisines de celui-ci, violant les dispositions réglementaires la vente ou l'échange de certains objets mobiliers est passible des sanctions prévues aux articles L321-1 0 321-8, R633-1 à R633-5 et R635.7 du Code pénal.

Plan d'accès

https://moovitapp.com/index/fr/transport_en_commun-Place_Denis_Forestier-Nantes_SaintNazaire-site_8061118-1123



Pour plus d'informations :

Téléphone : 06-78-54-39-09

Adresse mail : shvb.communication@gmail.com

Site : <http://saint-herblain-volley-ball.com/evenements/faire-vid%C3%A9o-grenier-saint-herblain-vb/>